

## COMPTE-RENDU 2009-12 - SÉANCE DU 09 Décembre 2009

**Présents** : 14

**Excusée** : 1 personne avec pouvoir donné.

**Auditeur** : 1

Monsieur le maire ouvre la séance et invite l'auditeur à s'exprimer. Monsieur CALVOSA se présente et justifie sa présence au titre de sa responsabilité de président de l'OGEC pour avoir des explications sur la dotation de l'école privée. Les économies ponctuelles, l'abaissement des charges salariales et les effectifs réduits ont conduit à des économies qui se répercutent sur le coût par élève. Monsieur CALVOSA a constaté de son côté que l'ensemble des communes ont fait diminuer leurs coûts par élèves de 10 % environ. Les participations sont validées pour les trois ans à venir.

### 1. Sinistre de la boucherie

A ce jour, l'origine du sinistre n'est pas encore déterminée. Quatre assureurs sont impliqués, celui de la commune, celui de l'architecte, celui de la SARL des Eleveurs et celui, accessoirement, du prestataires de l'isolation : DELORME Froid. Les quatre experts se réunissent le lundi 14 décembre à 16 h. la commune a fait procéder au nettoyage par une société agréée en décontamination et en agro-alimentaire. Pour remédier aux dégâts en attendant de savoir qui est impliqué en responsabilité, il faut affecter des crédits pour les réparations. On peut trouver 25 000 € sur le poste dépenses générales de la commune. Le Maire est autorisé à donner suite.

### 2. Actions au futur contrat :

Le droit pour les années à venir est de 162 000 €/an. Les actions engagées : l'école, les abords du complexe et tous les opérations d'assainissement sont prioritaires. Il peut être porté le cimetière en plusieurs tranches et une opération « patrimoine » pour des priorités sur l'église ou d'autres bâtiments. Les devis estimatifs sont en cours pour engager le contrat au plus vite. Pour l'assainissement, les subventions de l'agence de l'Eau Loire Bretagne doivent être demandées avec les chiffres actualisés par le cabinet d'ingénierie GINGER Environnement. Les travaux de voirie ne rentrent pas dans les subventions du contrat triennal.

### 3. Hôpital intercommunal.

Une nouvelle subvention de 700 000 € vient minimiser le besoin d'emprunt et la garantie de la commune ne portera que sur 20 % de l'emprunt de 1 500 000 € que l'hôpital souscrit avec la Caisse de Dépôts et Consignations.

La voirie dans le secteur doit être prise en charge par la communauté sur les droits de la commune. Mais tous les crédits du budget 2009 et 2010 sont déjà utilisés. La commune devra prendre des frais à sa charge, il faut rechercher des économies en tirant partie de la qualité de la chaussée existante. Il faut aussi prévoir des agencements de sécurité et positionner les passages piétons du carrefour à la Brosse. Dès que le projet sera finalisé, les riverains seront informés. La commune recherche des subventions auprès du député et du conseiller général du canton pour financer cette opération. Il serait judicieux de déplacer l'emplacement des bacs de poubelles et de prévoir une plateforme aménagée à cet effet.

4. Reconduction de divers contrats :

Assistance juridique et ATESAT et Brigades vertes. Accord sur ces trois actions.

5. Validation participation à l'OGEC.

Le dernier décret est vérifié, les chiffres exposés lors de la dernière séance sont validés, le premier acompte sera payé semaine 51.

6. Les indemnités kilométriques sont allouées pour usage du véhicule pour les besoins des bénévoles du C.C.A.S. ou les collaborateurs et animateurs de la bibliothèque dans le cadre de leurs missions pour des actions extérieures à la commune. C'est une condition de prise en charge en cas de sinistre. Les repas seront aussi pris en charge pour les bénévoles de la bibliothèque lors des formations ou actions à la journée hors de la commune.

7. Il serait judicieux d'instaurer l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) pour les services techniques. La commission du personnel doit se réunir pour convenir d'une grille d'attribution en fonction des objectifs et des responsabilités de chaque agent technique.

8. Reconnaissance et organisation de l'absentéisme pour droit des agents parents d'enfants de moins de 16 ans reconnu par les textes mais à valider par la Commission Technique Paritaire du Centre de Gestion. Régularisation des indemnités journalières à Maryline NOALLY sur décalage de rémunération.

9. Compte-rendu de la rencontre avec les "amis de Haute-Rivoire". Actuellement, le Syndicat d'initiatives est dissous mais l'association des "amis de Haute-Rivoire" propriétaire de la salle et de l'ancien camping continue d'exister et recherche une solution pour le devenir de cette structure. La commune et la Communauté de Communes analyse leurs besoins pour voir si cette salle peut être une opportunité dans l'organisation des activités de loisirs ou activités. D'autre part, le règlement du PLU apporte une valeur à ce bien qui peut être exploité dans le créneau de l'animation ou du tourisme. En attendant, les animations programmées seront assurées par les soins des membres des « amis de HR ». La réunion a été très constructive. Il reste à réfléchir à l'avenir du musée du clocher. Le patrimoine appartient à l'association. Il est rappelé que la salle Pierre Delage est la première salle d'animation du canton. Il est évoqué la possibilité de s'équiper de matériel de cuisson, friteuse et cafetière de grande capacité pour contribuer aux animations des associations dans de bonnes conditions. Reste à savoir qu'elle association s'impliquerait dans la gestion du prêt du matériel.

10. Rencontre avec Imerys pour déplacement du chemin avec les élus de Souzy. Des conditions sont exigées pour le gabarit et la qualité du chemin qui sera déplacé. Le plan d'eau pose question sur sa profondeur et sur la stagnation des eaux.

11. Courrier du SDIS Service Départemental d'Incendie et Secours sur la qualité et l'inventaire des bornes à incendie. 57 sont répertoriées et 2 exigent des travaux immédiats. Tous les ans la commune procède à la remise en état pour résorber les insuffisances. La SDEI contrôle les débits régulièrement.

12. La MDR, Maison du Département du Rhône, filière technique, a averti des mesures à prendre par la commune, notamment les arrêtés d'interdiction de stationnement le long de la RD 81 pour permettre un meilleur déneigement. Il est fait mention de la nouvelle organisation qui ne

prévoit qu'un agent par véhicule, situation dénoncée par les employés qui jugent la situation dangereuse et préjudiciable.

13. Au niveau du SIMOLY, la réflexion sur le périmètre du SCOT conduirait à créer une nouvelle structure collectivité territoriale pérenne mais elle est nécessaire pour travailler sur l'harmonisation des règlementations d'urbanisme que chaque commune du même périmètre.

14. Résultat du marché du Syndicat des Eaux pour l'affermage de la distribution de l'eau potable. La SDEI est retenue pour la distribution et la société SOGEA est retenue pour l'entretien et le renouvellement des canalisations. Les usagers devraient constater une baisse du prix de leur consommation.

15. Le SMAELT : Syndicat Mixte Aménagement Environnement Loire Thoranche, doit lancer un projet d'étude hydraulique sur la Thoranche pour remédier au phénomène de crues depuis St Cyr les Vignes jusqu'à l'embouchure de la Loire, mais il connaît des difficultés de financement. La commune est concernée en amont, des zones industrielles et résidentielles sont en défaut de bassin de rétention.

16. Le cabinet BEAUR est retenu pour la modification du PLU, il faut vérifier la concordance des documents pour l'intégration des plans et règlement sur le SIG Système d'Information Géographique.

17. La réfection de l'éclairage du stade et l'éclairage du clocher vont s'ajouter aux programmations du SYDER pour 2010.

18. Le local tennis est à revoir, il faut des toilettes handicapées, le projet est confié à M. GAUTIER.

19. Les jeunes de la classe en 1 assureront la distribution des colis de Noël le 12 et 19 décembre. Merci pour le bon accueil qui leur est toujours réservé.

20. Organisations des événements de fin et début d'année. Les vœux au personnel auront lieu le 08 janvier 2010 à 19 heures en salle du conseil.

21. Les vœux du maire auront lieu le 10 janvier 2010 en salle bleue à 11 heures.

22. Remerciement des responsables et des parents d'élèves de l'école privée pour les travaux de sécurité.

23. Remerciement des enfants et petits enfants de la famille de M. Pierre BERTHET pour l'attention du conseil municipal à l'occasion du décès.

La séance été levée à 23 h 30.

Le maire :  
Gilbert COURTINE